

Jean-Michel GAUDIN

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Bordeaux

4 rue de la Belotte - B.P. 218
33506 Libourne cedex

UIMM GIRONDE-LANDES

35 avenue Maryse Bastié
BP 75
33523 BRUGES CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

UIMM GIRONDE-LANDES

35 avenue Maryse Bastié
BP 75
33523 BRUGES CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2018

Aux adhérents du syndicat UIMM GIRONDE-LANDES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat UIMM GIRONDE-LANDES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon les modalités décrites dans le paragraphe « Engagements en matière de retraite » de l'annexe. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ces passifs et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Comme indiqué au paragraphe « Autres faits significatifs », la société a maintenu la provision de 175 000 € sur les fonds versés au fonds de garantie croissance PMI en 2011. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'examen de la situation.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données rapport financier de la Commission des Finances et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence

ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Libourne,
le 14 juin 2019

Le commissaire aux comptes



Jean-Michel GAUDIN



Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels						
Droits et valeurs similaires	66 713	62 438	4 275	0,08	18 782	0,38
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	116 400	112 371	4 028	0,08	8 117	0,16
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2):						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	34 701		34 701	0,68	34 701	0,70
Prêts	150 000		150 000	2,94	150 000	3,04
Autres immobilisations financières	175 075	175 000	75	0,00	75	0,00
TOTAL (I)	542 889	349 809	193 080	3,73	211 675	4,29
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés	1 286		1 286	0,03	1 483	0,03
Autres créances (3)						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	284		284	0,01	497	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	57 889		57 889	1,13	156 244	3,17
Valeurs mobilières de placement	1 974 183		1 974 183	38,64	3 269 986	65,31
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 875 694		2 875 694	56,28	1 285 710	26,07
Charges constatées d'avance	7 076		7 076	0,14	5 963	0,12
TOTAL (II)	4 916 413		4 916 413	96,22	4 719 883	95,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	5 459 302	349 809	5 109 493	100,00	4 931 558	100,00
(1) Dont droit au bail						



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
Réserves	4 477 258	87,63	4 294 112	87,07
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	193 505	3,79	183 146	3,71
Autres fonds associatifs				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation avec contreparties d'actifs immobilisés				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	4 670 763	91,41	4 477 258	90,79
PROVISIONS ET FONDS DEDIES:				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	147 451	2,89	152 650	3,10
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(II)	147 451	2,89	152 650	3,10
Emprunts et dettes (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 637	0,48	27 600	0,56
Dettes fiscales et sociales				
.Personnel	34 388	0,67	43 582	0,88
.Organismes sociaux	125 574	2,46	153 415	3,11
.Etat, impôts sur les bénéfices	6 340	0,12	8 840	0,18
.Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
.Etat, obligations cautionnées				
.Autres impôts, taxes et assimilés	25 135	0,49	19 480	0,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	75 204	1,47	48 733	0,99
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(III)	291 278	5,70	301 650	6,12
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF	5 109 493	100,00	4 931 558	100,00

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes Créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre <u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>		

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Production vendue de biens Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION: Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Cotisations (+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Autres produits Reprise sur provisions, dépréciations Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 606 383	100,00	1 612 916	100,00	-6 533	-0,40
Total des produits d'exploitation (I)			1 606 383	100,00	1 612 916	100,00	-6 533	-0,40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS: De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			112 117	6,98	93 794	5,82	18 323	19,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 718 500	106,98	1 706 710	105,82	11 790	0,69
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			1 718 500	106,98	1 706 710	105,82	11 790	0,69
CHARGES D'EXPLOITATION: Achats de marchandises Variations stocks de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variations stocks matières premières et autres approvisionnements Autres achats non stockés Services extérieurs Autres services extérieurs Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Autres charges de personnel Subventions accordées par l'association Dotations aux amortissements et aux dépréciations .Sur immobilisations : dotation aux amortissements .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations								
			5 382	0,34	8 605	0,53	-3 223	-37,44
			176 480	10,99	173 676	10,77	2 804	1,61
			370 596	23,07	391 304	24,26	-20 708	-5,28
			56 330	3,51	54 790	3,40	1 540	2,81
			544 710	33,91	526 687	32,65	18 023	3,42
			280 982	17,49	271 323	16,82	9 659	3,56
			6 200	0,39	23 485	1,46	-17 285	-73,99
			18 595	1,16	34 336	2,13	-15 741	-45,83

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	7 885	0,49	12 211	0,76	-4 326	-35,42
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	18	0,00	8	0,00	10	125,00
Total des charges d'exploitation (I)	1 467 177	91,33	1 496 426	92,78	-29 249	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	2 758	0,17	15 042	0,93	-12 284	-81,65
Intérêts et charges assimilées	48 720	3,03			48 720	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	51 478	3,20	15 042	0,93	36 436	242,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	6 340	0,39	12 097	0,75	-5 757	-47,58
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 524 995	94,93	1 523 565	94,46	1 430	0,09
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	193 505	12,05	183 146	11,35	10 359	5,66
TOTAL GENERAL	1 718 500	106,98	1 706 710	105,82	11 790	0,69

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général à jour des règlements du comité de la réglementation comptable et dans le respect du principe de prudence.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	de 4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'association comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'association applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2018 est de 3.23 % ,

Le taux d'actualisation retenu reste identique aux années précédentes afin d'éviter des variations trop significatives dans l'évaluation des engagements de retraite. Cette hypothèse retenue se base sur une inflation attendue à long terme (10 prochaines années) qui viendra compenser les taux actuels anormalement bas.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

➤ Périmètre de l'UIMM G.L

Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, il apparaît que plusieurs entités sont liées à l'UIMM GIRONDE LANDES.

Composition du périmètre de l'UIMM GIRONDE LANDES : AFPI ; ADAIAQ ; GIM ; ACE ; SCI CAMPILLEAU.

Les comptes annuels ainsi que les annexes de ces différentes entités sont présentés dans la dernière partie de cette plaquette.

➤ Autres faits significatifs

Dans le cadre du Projet croissance PMI, l'UIMM GL a versé en 2011 un montant de 175 000 € sur un fonds de garantie croissance PMI.

L'objet de ce fonds est de garantir la défaillance d'entreprise dans le cadre de la souscription d'emprunt.

Ce montant de 175 000 € a été provisionné à 100%, dès 2011, au motif que tôt ou tard cette garantie sera actionnée par une entreprise défaillante. Au 31/12/2018, la garantie n'est toujours pas activée et reste donc dans les comptes et 100% provisionnée.

Si à l'avenir, la garantie est activée, le fonds de garantie sera passé en perte et la provision sera reprise afin de neutraliser l'impact sur les comptes.

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 542 889 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 091		3 378	66 713
Immobilisations corporelles	116 611		211	116 400
Immobilisations financières	359 776			359 776
TOTAL	546 478		3 589	542 889

Amortissements et dépréciations d'actif = 349 809 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	51 309	14 506	3 378	62 438
Immobilisations corporelles	108 494	4 088	211	112 371
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	175 000			175 000
TOTAL	334 803	18 595	3 589	349 809

Etat des créances = 391 611 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	325 075		325 075
Actif circulant & charges d'avance	66 536	66 536	
TOTAL	391 611	66 536	325 075

Dépréciations = 0 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	45 962	2 758		48 720	
TOTAL	45 962	2 758		48 720	

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



Produits à recevoir par postes du bilan = 76 413 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 286
Autres créances	30 720
Disponibilités	44 406
TOTAL	76 413

Charges constatées d'avance = 7 076 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs et Réserves = 4 670 763 €

Tableau de variation des fonds associatifs

Mouvements	Début d'exercice	Affectat° du Résultat	Mouvements	Fin d'exercice
Réserve de Prévoyance	1 914 274	183 146		2 097 420
Réserve de Trésorerie	2 379 838			2 379 838
Résultat comptable de l'exercice	183 146	- 183 146	193 505	193 505
Subventions d'investissements non renouvelable par l'organisme				
Provision réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
Résultat sous contrôle des financeurs				
Legs et donations				
TOTAL	4 477 258	0	193 505	4 670 763

Provisions = 147 451 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	152 650	7 885	13 084	147 451
TOTAL	152 650	7 885	13 084	147 451

(1) A regrouper le cas échéant.

(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des subventions affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond aux fonds affectés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice en cours.

Fonds dédiés / Dons manuels, legs et donations affectées

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



Etat des dettes = 291 278 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	24 637	24 637		
Dettes fiscales & sociales	191 437	191 437		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	75 204	75 204		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	291 278	291 278		

Charges à payer par postes du bilan = 127 702 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 271
Dettes fiscales & sociales	59 493
Autres dettes	57 937
TOTAL	127 702

INFORMATIONS SPECIFIQUES

Tableau des ressources de l'année conformément au règlement CRC n°2009-10 du 31 décembre 2009, afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	+ 1 390 378
- Reversements de cotisations	- 252 124
Subventions reçues	+ 28 877
Autres produits d'exploitation perçus	+ 174 044
Produits financiers perçus	+ 63 697
TOTAL DES RESSOURCES	= 1 909 120 Euros

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 136
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	5 136

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 76 413 €

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients fact a etablr(418100)	1 286
TOTAL	1 286

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs fact. avoir a recevoir(409800)	1 080
Divers produits a recevoir(468700)	29 640
TOTAL	30 720

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets cptes a terme a recevoir(508810)	44 406
TOTAL	44 406

Charges constatées d'avance = 7 076 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	7 076
TOTAL	7 076

Charges à payer = 127 702 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact. non parvenues abs(408100)	10 271
TOTAL	10 271

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel prov.p/conges a payer(428200)	34 388
Prov.p/ch.soc. s/conges a payer(438200)	21 396
Formation continue(448620)	3 709
TOTAL	59 493



Autres dettes	Montant
Divers charges a payer(468600)	57 937
TOTAL	57 937

Effectifs au 31/12/2018:

Catégories	Total
Cadres	5
Employés	2
TOTAL	7

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
EURL GIM	7 500	69 676	100%	7 500	7 500			1 254 621	31 349	
SCI CAMPILLEAU	10 000	2 020 797	99.99%	27 201	27 201			695 576	67 716	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes